

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 11 avril 2018

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	22	27		
		Dont procurations		
		05		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
25	25	00	02	00

Date de la convocation

04/04/2018

Date d'affichage de la convocation

05/04/2018

Objet de la Délibération

FINANCES

**Budget Primitif
Exercice 2018****Président de Séance :**Fred DERNE, 1^{er} Adjoint**Secrétaire de Séance :**

Maurice JOSEPH-MONROSE

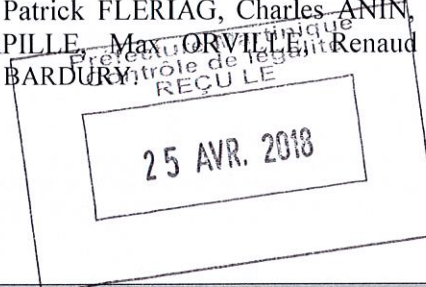
L'an deux mille dix-huit et le mercredi onze avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fred DERNE, le 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : MM Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, William PAULIN (17H54), Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Christophe AGELAN (17H56), Philippe TAEIB.

Absents excusés : MM Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE,

Procurations : MM Luc CLEMENTE, Emile GONIER, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Fred DERNE, Patrice CHARLEBOIS, Maurice JOSEPH-MONROSE, William PAULIN

Absents : MM Patrick FLERIAG, Charles ANIN, Victorien QUIMBERT, Marinette TORPILLE, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**BUDGET PRIMITIF- EXERCICE 2017**

Le Conseil municipal ;

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 ;
- Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 27 mars 2018 ;
- Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 5 avril 2018 ;
- Vu le rapport de présentation du budget primitif pour l'exercice 2018 ;

Après en avoir délibéré

DECIDE

=====

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2018 arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses, à un montant de 32 501 828,00€ :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	26 458 768,00	26 458 768,00
Mouvements réels	25 858 768,00	25 493 818,00
Mouvements d'ordre	600 000,00	964 950,00
INVESTISSEMENT	6 043 060,00	6 043 060,00
Mouvements réels	5 019 210,00	5 384 160,00
Mouvements d'ordre	1 023 850,00	658 900,00
	32 501 828,00	32 501 828,00

=====

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 20 AVR. 2018
Le 1^{er} Adjoint au Maire


Fred DERNE

